

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

27 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept septembre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à l'Odysée au Bois Cesbron après convocation légale en date du dix-sept septembre deux mille vingt-et-un, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, M. Stéphane KERMARREC, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, M. Vincent BOILEAU, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, Mme Stéphanie BELLANGER, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, M. Bernard PAUGAM, Mme Sandrine BRUN, M. Jean-Yves ROUX, M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JÉGO, M. Gilles BERRÉE, Mme Florence CORMERAIS, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN,

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Catherine LE TRIONNAIRE	donne procuration à	Mme Dominique VIGNAUX
M. Morvan DUPONT	donne procuration à	M. Yann GUILLON
M. Francis WETTA	donne procuration à	M. Sébastien ARROUËT
Mme Cyriane FOUQUET-HENRI	donne procuration à	Mme Maryse PIVAUT
M. Dominique FOLLUT	donne procuration à	M. Thierry BOUTIN

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

38. Rentrée scolaire 2021-2022

Monsieur GUILLON rapporte :

La période de rentrée scolaire est l'occasion de faire un point de situation sur les activités liées à la scolarisation des enfants orvaltais : effectifs scolaires, régles

sanitaires, renouvellement de mobiliers dans les écoles, matériels et travaux au sein des bâtiments scolaires, projets éducatifs...

Jeudi 2 septembre, près de 2 370 élèves font leur rentrée au sein des 8 groupes scolaires orvaltais (7 groupes scolaires publics et 1 école primaire privée). Faire des écoles des lieux propices à la réussite éducative reste au cœur des préoccupations de la Ville. Pour cette rentrée, cinq projets phares seront lancés à la rentrée, avec une impulsion forte en direction de la participation citoyenne, de l'écologie et du numérique.

Protocole sanitaire dans les écoles : l'objectif de cette rentrée est d'accueillir tous les élèves dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective. Afin de garantir la protection des élèves et des personnels, la rentrée sera assurée dans le respect des règles sanitaires dans les écoles, conformément au protocole « niveau jaune » mis en place par l'Education Nationale (respect des gestes barrières, masques, non brassage des groupes, désinfection et aération des locaux...).

I. LES CHIFFRES DE LA RENTREE 2021-2022

Des effectifs constants :

A. Les écoles publiques (7 sites scolaires) :

- 1 école primaire (maternelle + élémentaire)
- 6 écoles maternelles
- 6 écoles élémentaires

746 élèves en maternelle répartis dans 32 classes (environ 1 % hors commune).

1 337 élèves en élémentaire répartis dans 55 classes, dont 12 ULIS* (environ 3 % hors commune).

Soit un total de 2 083 élèves attendus pour l'année scolaire 2021-2022** (effectifs stables par rapport à l'année scolaire 2020-2021).

Le personnel municipal Direction Education Enfance Jeunesse concerné : **185 agents.**

La restauration scolaire : **1 800** repas par jour en moyenne

Les bâtiments scolaires : **1 048 600 €** de travaux d'été en investissement

* *ULIS : unité localisée pour l'inclusion scolaire*

** *chiffres susceptibles d'évoluer en septembre*

B. L'école privée

L'école primaire privée Saint-Joseph (sous contrat d'association), accueillera **287** élèves, dont 5% résident hors commune.

La Ville, dans le cadre de ses obligations réglementaires, contribue aux frais de fonctionnement. Elle contribue aussi aux financements des classes de découvertes et de certains projets pédagogiques.

II. LES CHANGEMENTS POUR LA RENTREE 2021-2022

- Trois ouvertures de classe : Ferrière élémentaire, Pont Marchand élémentaire, Salentine maternelle.
- Une fermeture au Bois Raguenet élémentaire.
- Trois nouvelles directrices d'école :
 - Bois St-Louis élémentaire : Roxane CHIRON ;
 - Salentine élémentaire : Céline PERRIER ;
 - Emile Gibier élémentaire : Carole CHARBONNEAUX.
- Une nouvelle responsable des temps périscolaires (RTPS) à l'école du Bois St-Louis : Noëlla FOURREAU

III. UNE VILLE OU BIEN GRANDIR EST UNE PRIORITE

A. Le schéma directeur immobilier

Afin d'anticiper les besoins à l'horizon 2030, la Ville se dote d'un schéma directeur immobilier pour l'optimisation de son patrimoine scolaire :

– Reconstruction du groupe scolaire du Vieux-Chêne

Les derniers travaux de l'école du vieux Chêne sont maintenant terminés.

- **Création d'un nouveau Groupe scolaire sur le site d'ELIA** (Praudière) en lien avec les projets d'urbanisme Route de Rennes (2024-2025). Le cabinet d'architecte a été retenu.

– Extension du groupe scolaire de la Salentine

Poursuite des travaux de rénovation et d'extension au vu de l'évolution du futur quartier Peccot situé aux abords de la route de Vannes, qui comprendra des logements, des équipements (dont la nouvelle piscine) ainsi que des services de proximité.

L'ancien groupe scolaire comprenait 3 classes maternelles et 6 classes élémentaires. L'extension prévoit 2 classes supplémentaires en maternelle, dortoirs associés, et 3 classes supplémentaires en élémentaire.

Ces extensions nécessitent également des surfaces complémentaires pour les locaux affectés à la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire.

La nouvelle école maternelle est opérationnelle et accueille les enfants pour cette rentrée scolaire. Les enfants de l'élémentaire resteront un an dans des espaces modulaires avant de réintégrer leurs locaux rénovés en septembre 2022.

En parallèle de ces nouveaux aménagements et de la création d'un nouveau groupe scolaire, une évolution de la carte des périmètres scolaires est travaillée cette année.

Coût : 2 125 000 €

– Zoom sur les budgets « écoles » en 2021 :

Fonctionnement (« réalisé » en baisse suite au COVID : annulation sorties et déplacements) :

- Crédit fournitures scolaires attribué par élève de maternelle : 32,96 €
 - Crédit fournitures scolaires attribué par élève d'élémentaire : 41,95 €
 - Mobilier scolaire et matériel : 25 000 €
 - Matériel informatique et équipements téléphoniques : 25 000 €
 - Sorties scolaires : 1 327 €
 - Charges de fonctionnement des élèves orvaltais scolarisés hors commune : 140 097 €
 - Informatique (maintenance photocopieurs) : 4 853 €
 - **Les travaux d'été 2021 :**
 - GS EMILE GIBIER : (47 500€)
- Maternelle : Changement sols lino
- Elémentaire : Remplacement sol
- GS BOIS RAGUENET (615 000€)
- Travaux d'étanchéité
- Maternelle :
- Reprise préau
 - Réfection totale sanitaires
- Restauration : Rénovation cuisine
- GS FERRIERE (22 100€)
- Maternelle et élémentaire : Peinture murs
- Maternelle :
- Consolidation fenêtres
 - Remplacement porte chaufferie
 - GS PONT MARCHAND (81 000€)
- Restauration : Remplacement armoire électrique
- Elémentaire : Remplacement sol 1^{er} étage
- Maternelle : Installation de cloisonnettes dans les sanitaires
- DIVERS GROUPES SCOLAIRES (283 000€)
 - Diagnostic Radon
 - Abris vélos
 - Aire de jeux
 - Matériel incendie
 - Accessibilité bâtiments

Total : 1 048 600 €

B. Le personnel municipal au service des temps scolaires et périscolaires

Dans les écoles maternelles et élémentaires, 186 agents permanents et non permanents participent à l'accueil des enfants, à l'assistance auprès des

enseignants, à l'entretien des locaux et à la préparation et à l'animation des repas.

Le personnel municipal comprend notamment, 110 animateurs, 32 ATSEM, 7 Responsables des Temps Péri-scolaires soutenus par des référents en maternelle et en élémentaire pour assurer le pilotage des projets éducatifs des temps péri-scolaires et des équipes d'animateurs des temps de loisirs éducatifs.

La restauration scolaire est assurée par 1 chef de production, 2 chefs de cuisine, 5 responsables de sites en cuisines relais, 14 agents de production, 18 agents de service et 2 chauffeurs livreurs.

Depuis un an, deux postes de coordinateurs sectoriels des temps scolaires et péri-scolaires (nord et sud) ont été créés pour faire face à la hausse des effectifs scolaires et péri-scolaires (dont la pause méridienne), ainsi que du nombre d'agents intervenant sur les temps péri-scolaires.

Les coordinateurs sectoriels encadrent les équipes du secteur concerné (RTPS, ATSEM) et veillent à la bonne organisation des temps péri-scolaires. Ils sont donc amenés à rencontrer régulièrement les directeurs d'écoles de leur secteur.

IV. FAVORISER LA REUSSITE EDUCATIVE DES ENFANTS

– Poursuite du travail engagé pour l'accueil des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire

Unité d'Enseignement Externalisée des IME de Chanzy et du Tillay à l'école élémentaire de Pont-Marchand : cette unité, fruit d'un partenariat avec l'ADAPEI 44 et l'éducation nationale, accueille 8 enfants d'âge élémentaire en situation de handicap intellectuel. Ce dispositif, dont le bilan après 4 années de fonctionnement est très positif, a reçu le prix national de l'inclusion par l'UNADAPEI.

L'accueil des élèves en situation de handicap sur les temps péri-scolaires et extrascolaires : la Ville facilite leur accès à travers un accompagnement spécialisé des familles et de leurs enfants. Dans certaines situations, la Ville met à disposition des moyens humains dédiés (5 équivalent temps plein). De plus, les services de la Ville ont réalisé des outils pour accompagner au mieux les familles qui souhaiteraient inscrire leurs enfants en situation de handicap sur des temps péri-scolaires. L'objectif étant de mieux connaître les besoins et les particularités des enfants afin de préparer et évaluer l'accueil, lorsqu'il est possible.

– Implication dans le Réseau Français des Villes éducatrices

Forte de son engagement constant en direction des enfants et des jeunes et de par la diversité de son action, confortée par le Projet Education Global (PEG), la Ville d'Orvault est membre du Réseau Français des Villes Educatrices (RFVE). La Ville conforte son engagement à prendre en compte l'ensemble des sujets permettant de valider la place de l'éducation comme centre des préoccupations de la collectivité, en obtenant la possibilité de participer aux échanges avec les autres villes éducatrices.

– **Une offre diversifiée d'actions éducatives sur temps scolaires et périscolaires**

En cohérence avec le PEG, la Ville d'Orvault propose une offre diversifiée d'actions éducatives sur les temps scolaires et périscolaires à destination des élèves scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la Commune.

Sur le temps scolaire, en concertation étroite avec l'éducation nationale, les actions proposées illustrent l'orientation forte de la Ville de favoriser l'ouverture au monde, socle à privilégier pour une véritable égalité d'accès des jeunes orvaltais aux domaines de l'art, de la culture, des sports et du développement durable.

En 2019-2020 (année hors COVID), plus de 3 000 heures d'interventions d'agents municipaux au sein des écoles orvaltaises dans le cadre de projets menés par les enseignants avec l'appui et l'accompagnement des animateurs des services de la Ville.

En complémentarité et dans une démarche de cohérence éducative, la ville organise des animations éducatives sur le temps périscolaire. Au-delà de l'intérêt éducatif du contenu des activités, une part importante est laissée à l'autonomie de l'enfant qui effectue lui-même le choix des activités auxquelles il souhaite s'inscrire.

Un budget de 10 360 € est consacré au matériel pour les activités périscolaires.

V. LES CINQ PROJETS PHARES DE LA RENTREE

A. Le carnet de route citoyen

Destiné aux enfants d'âge CM1 et CM2, le carnet de route citoyen permettra aux jeunes orvaltais de garder une trace des actions citoyennes auxquelles ils vont participer, avec leurs parents, enseignants, animateurs, éducateurs et amis... Ces carnets, que les enfants pourront remplir en fonction des actions réalisées, seront distribués dans les écoles courant septembre.

L'équipe municipale souhaite ainsi favoriser et valoriser l'engagement des enfants sur la Commune. 5 thèmes éducatifs ont été retenus :

- J'agis pour l'écologie ;
- Je prends soin de moi et des autres ;
- Je m'intéresse à d'autres cultures ;
- Je réfléchis à mon utilisation des écrans ;
- Je m'intéresse à l'histoire de ma commune, aux aînés...

B. Spectacles gratuits pour les écoles

Cette année, la gratuité des spectacles scolaires proposés à l'Odyssée et à la Gobinière a été adoptée en Conseil municipal. Cet accès au spectacle vivant bénéficiera à tous les élèves orvaltais sans que les familles ne soient sollicitées financièrement.

C. Végétalisation des cours d'écoles

Ce projet de mandat sera élaboré sur la base d'une étude commandée à une agence d'urbanisme (AURAN) qui a déjà travaillée sur les écoles nantaises. Cette étude permettra d'appréhender la question des îlots de fraîcheur et de la végétalisation des espaces publics.

Les cours d'écoles, en grande partie, sont des surfaces bétonnées et imperméables qui contribuent grandement à la formation des îlots de chaleur urbains. Ces espaces, implantés dans tous les quartiers, sont donc des opportunités d'action pour la création d'îlots de fraîcheur.

Lorsque ce diagnostic sera terminé, la municipalité entamera un travail de concertation avec les parents et les enseignants de chaque groupe scolaire.

La dimension pédagogique a également une place centrale dans ce type de réflexion. L'objectif est de rapprocher les enfants de la nature, leur permettre d'accéder à des lieux adaptés à leurs besoins pour favoriser leur bien-être et les sensibiliser à l'environnement : création de zones de calme, de jeu, de coopération, d'apprentissage et d'activité physique.

D'ores et déjà, le projet « un jardin, une école » est enclenché cette année. L'objectif de ce projet est d'équiper l'ensemble des groupes scolaires de jardins ou de bacs de plantation afin de permettre aux enfants de suivre des projets d'animation autour du jardinage. Ces projets peuvent être conduits par les enseignants ou les équipes périscolaires.

La municipalité travaille actuellement à recenser les projets déjà existants, le matériel utilisé ou manquant, afin d'équiper progressivement l'ensemble des groupes scolaires.

D. Plan numérique pour les écoles

La Ville d'Orvault poursuit ses efforts en faveur de l'éducation et de l'accès au numérique en renouvelant pour les prochaines années le matériel numérique de toutes ses écoles :

- Déploiement terminé de nouveaux équipements informatiques ainsi que des Espaces Numériques de Travail (ENT) au sein de toutes les écoles Orvaltaises maternelles et élémentaires ;
- Déploiement cet été d'une nouvelle flotte de vidéoprojecteurs dans les écoles élémentaires, en deux temps (la moitié des écoles cette année, l'autre l'année prochaine). Ces vidéoprojecteurs seront fixés aux plafonds, dans toutes les classes.

E. Les déplacements doux favorisés et la mise en place d'abris vélos

Les dispositifs visant à promouvoir et faciliter les déplacements doux se poursuivent. Outre la finalisation des parcours de métropiéton, une étude partagée va être menée sur le groupe scolaire du Bois Raguenet dans le cadre du dispositif d'écomobilité de Nantes métropole.

De plus, la municipalité équipe progressivement les groupes scolaires d'abris adaptés pour les vélos et trottinettes afin de faciliter les déplacements doux et de sécuriser les abords des écoles.

INFORMATION

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** des informations relatives à la rentrée scolaire 2021-2022.

Rendu exécutoire

Par publication le : 28 SEP. 2021

Extrait certifié conforme

Orvault, le 28 septembre 2021

Pour le Maire

Le Directeur général



Jean-François MAISONNEUVE

ANNEXES

Effectifs et nombre de classes dans les écoles Orvaltaises :

Effectifs dans les écoles Orvaltaises

Effectifs		2020-2021	2021-2022	Variation
PUBLIC	Maternelle	775	746	-29
	Elémentaire	1321	1337	+16
PRIVE	Maternelle	120	108	-12
	Elémentaire	170	179	+9
Nombre total d'élèves		2 386	2 370	-16

Nombre de classes

Nombre de classes		2001-2021	2021/2021	Variation
PUBLIC	Maternelle	31	32	1
	Elémentaire	54	55	1
PRIVE	Maternelle	5	5	0
	Elémentaire	6	6	0
Nombre total de classes		96	98	2

Effectifs du collège Jean Rostand et du lycée Nicolas Appert :

	2020-2021		2021-2022		Variation
	Effectifs	Classes	Effectifs	Classes	
LYCEE NICOLAS APPERT					
Effectifs	1370	52	1325	nc	- 45.
Elèves Orvaltais	370		357		-13
COLLEGE JEAN ROSTAND					
Effectifs scolaires	617	23	630	23	+13
Elèves Orvaltais	530		608		+78

